

## Note d'accompagnement du calendrier Ecoles de Rugby 2022-2023

L'objectif de ce calendrier national est de guider les Ligues et les Comités Départementaux dans la construction du calendrier de leurs Ecoles de Rugby. Il détermine des points de passages nécessaires, des incontournables, des recommandations et il laisse aussi des marges de manœuvre pour construire une planification qui tient compte des objectifs, des besoins et des contraintes de chacun. Cette construction doit être pensée dans l'intérêt des enfants, tout en garantissant la sécurité de ces derniers.

Le calendrier est un outil qui permet une bonne coordination des actions, une bonne communication entre les structures (Ligues-Départements et clubs) et de donner de la visibilité à toutes les personnes impliquées au bon fonctionnement des EDR.

Pour que cet outil soit performant, il convient pour chaque structure d'être accompagnée dans sa lecture, dans sa compréhension et dans son appropriation pour une mise en œuvre optimale :

- La FFR accompagne les ligues
- La Ligue accompagne les départements
- Le Département accompagne les clubs

### 1. PRINCIPES GENERAUX

---

- **M14/M15F : Faire jouer en nom propre et en proximité** en adaptant les formes de jeu (7, X, XV) et ainsi limiter les rassemblements
- **Favoriser les sollicitations de septembre à juin qui respectent le rythme des enfants** (alternance : matchs, repos) et en évitant de les solliciter sur la période des vacances scolaires (notamment sur le CF).
- **Adapter les formes de jeu** sur les différents plateaux en fonction de ce qu'il est autorisé dans la saison et des effectifs en présence.
- **M14/M15F : Préparer, accompagner et évaluer les dispositifs liés à la sécurité du joueur** tels que le « Passeport du Joueur de devant » et l' « Atelier de Sensibilisation aux Règles du Jeu » (Ancien Centre de Perfectionnement en Arbitrage). Ils sont à préparer sur les premiers mois de la saison et doivent faire l'objet d'un travail continu tout au long de la saison.

NB : Pour toute rencontre (plateau, tournoi, match amical) hors entraînement les **licences doivent obligatoirement être validées.**

## 2. FORMES DE JEU

Le tableau ci-dessous indique par catégorie d'âge, les effectifs et formes de pratiques autorisées au cours de la saison avec l'évolution du toucher 2 secondes, en passant par le jeu au contact pour aboutir au rugby éducatif. Pour les nouveaux arrivants en cours de saison, il est tout à fait possible d'utiliser les formes de pratiques, effectifs qui sont indiqués sur les mois qui précèdent.

Pour la saison 2022-2023, il est à noter le changement de forme de jeu en Rugby Educatif pour les M10 qui passe en 7 contre 7 (à la place du 10x10) avec un aménagement des dimensions du terrain (30m x 40m).

### Formes de pratiques :

- **T+2** = toucher + 2 secondes : Effectif 5 x 5
- **J CO** = Jeu au contact : Effectif réduit 5 x 5 ou 7 x 7 (en fonction de la catégorie)
- **RE** = Rugby Educatif : Effectif complet 7x7 ou 10 x 10 ou 15 x 15

CAT	PRAT	Sept	Oct	Nov	Déc	Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin
M6	ATELIERS RUGBY : jeux de coordination motrice, d'habiletés (luttres, combat, courses, sauts, lancers) et jeux d'opposition (4x4 – 5x5)										
M8	5X5	T+2 5x5	T+2 5x5	T+2 5x5	T+2 5x5	J CO 5x5					
M10	5X5 7X7	T+2 J CO 5x5	J CO 5x5	J CO 5x5	J CO 5x5	RE 7x7	RE 7x7	RE 7x7	RE 7x7	RE 7x7	RE 7x7
M12	5X5 10X10	T+2 J CO 5x5	J CO 5x5	J CO 5x5	RE 10x10						
M14 M15F	7x7 10x10 15x15	T+2 J CO 7x7	J CO 7x7	RE 10x10 15x15							

## 3. M14 ET M15F

### A. Passeport du Joueur De Devant

Il n'y a pas de modification cette saison dans la mise en place du passeport joueur de devant.

### B. ASR (Atelier de Sensibilisation aux Règles du jeu)

L'Atelier de Sensibilisation aux Règles du jeu remplace le CPA.

## **C. Orange Rugby Challenge**

Pour une meilleure coordination et un pilotage national, il convient de bien respecter les périodes sur lesquelles chaque phase est prévue. En effet, après chaque phase les qualifiés doivent être transmis pour que l'organisateur puisse préparer la phase suivante.

Ainsi identifiés, les organisateurs pourront se mettre en lien avec Orange pour le calibrage des dotations utiles à l'organisation.

Les épreuves de la phase départementale et de la phase régionale peuvent se dérouler le mercredi ou le samedi (chaque Département/Ligue est libre de choisir).

- **La phase départementale :**
  - **Date: 30 novembre 2022 ou 3 décembre 2022**

Les ligues devront communiquer les qualifiés pour la phase régionale au plus tard le 5 décembre pour permettre l'envoi des dotations par Orange.

- **La phase régionale :**
  - **Date: 8 ou 11 février 2023 (zone C), 1 ou 4 mars 2023 (zones A et B)**
- **Finale nationale :**
  - **Samedi 17 juin 2023 (couplée à la finale du TOP14)**

## **D. Challenge Fédéral des M14/M15F**

Sur la période qui couvre fin septembre à début octobre (24 septembre, 1 octobre et 8 octobre), **3 dates de JCO à 7x7 peuvent être programmées**, le département pourra en proposer une ou plusieurs aux clubs.

Pour permettre que chaque club puisse évoluer selon ses effectifs, la FFR au travers de la Commission Nationale des EDR souhaite que chaque ligue propose **2 pratiques pour le Challenge Fédéral : jeu à X ou jeu à XV.**

Autre point essentiel, il convient de prévoir la possibilité pour chaque club de **passer de l'une à l'autre des pratiques au cours de la saison.** L'objectif est de s'adapter aux effectifs fluctuants des clubs au cours de la saison et ainsi limiter les rassemblements. La ligue jouera un rôle de conseil pour l'engagement sur l'une et/ou l'autre des CF et l'éventuel passage de l'une à l'autre.

- Les journées de clôture nationales du CF à XV seront organisées en 3 tournois de 12 équipes par la FFR.
- Les ligues organiseront sur le même date les journées de clôture à X.

### Engagement en Super Challenge de France :

- **Pour la phase 2** : Les équipes du Challenge Fédéral (club, ou équipes développement) pourront **candidater avant le 30 novembre** pour entrer en phase 2 du SCF à condition d'avoir participé aux 2 tournois « test » de décembre (10 et 17 décembre 2022) permettant d'évaluer leur niveau et sous réserve d'obtenir un avis favorable du référent M14 et du DTL.
- **Pour la phase 3** : Les équipes de développement souhaitant intégrer la phase 3 du SCF devront déposer leur candidature (validée par le référent M14 et le DTL) **avant le 5 février 2023**.

Le Challenge Fédéral est organisé en **3 phases + les journées de Clôture** :

<p><b><u>La phase 1 : locale de brassage</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 4 dates (les ligues peuvent en utiliser 3 ou 4)</li> <li>- Pour tous les clubs sauf ceux de l'APARE engagés en SCF</li> <li>- Elle se joue par bassin, département, ligue, l'organisation est à la charge des CD ou ligues</li> <li>- Répartition des équipes par niveau (A, B, C,...) à X ou à XV</li> </ul>	<p>15/10/2022 12/11/2022 26/11/2022 10/12/2022</p>
<p><b><u>La phase 2 : territoriale de qualification</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 6 dates (les ligues doivent en utiliser 4 ou 5 au minimum)</li> <li>- Organisation par la ligue, en liaison avec le référent du secteur.</li> <li>- Montée de certaines équipes de CF en SCF</li> <li>- Descente de certaines équipes de SCF en CF</li> </ul>	<p>14/01/2023 28/01/2023 04/02/2023 (zone B et C) 25/02/2023 (repli zone A) 11/03/2023 18/03/2023 01/04/2023</p>
<p><b><u>La phase 3 : de secteur</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 dates</li> <li>- Organisation par les secteurs</li> <li>- Montée de certaines équipes de CF en SCF</li> <li>- Descente de certaines équipes de SCF en CF</li> </ul>	<p>15/04/2023 (zone C) 06/05/2023 (zones A et B) 20/05/2023</p>
<p><b><u>Les Journées de clôture</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- CF à XV 3 tournois de 12 équipes</li> <li>- CF à X ou à XV dans les ligues</li> </ul>	<p>03 et 04/06/2023</p>

## **E. Super Challenge de France**

Le Super Challenge de France (SCF) est organisé par l'APARE pour les 30 clubs de l'APARE et des clubs / équipes amateurs qui souhaitent y participer.

Le nombre d'équipes en Super Challenge de France sera soumis à l'avis de la direction technique nationale.

Attention au mois de mars : doublon avec le Challenge Fédéral, **interdiction de faire jouer des doubles licences en SCF**

<p><b><u>Rugby à 7 :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 dates</li> <li>- 1 finale</li> </ul>	<p>24/09/2022 08/10/2022 24 et 25/06/2022</p>
<p><b><u>Phase 1 :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 30 clubs professionnels de l'APARE + invités</li> <li>- <b>Validation</b> : DTL et du référent de secteur M14</li> <li>- 4 dates</li> <li>- X plateaux de 3 clubs</li> </ul>	<p>22/10/2022 19/11/2022 10/12/2022 17/12/2022</p>
<p><b><u>Phase 2</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 4 dates</li> <li>- X plateaux de 3 clubs</li> <li>- Montée d'équipes de CF en SCF</li> <li>- Possibilité d'intégration d'équipes de Club ou de Développement (CD, Ligue) en phase 2 du SCF : <b>Validation</b> : DTL et référent M14. Pour cela les clubs, équipes doivent participer aux deux dernières dates de SCF de la phase 1 : 10 et 17 décembre 2022 pour évaluation du niveau.</li> <li>- Descente de certaines équipes de SCF en CF</li> </ul>	<p>07/01/2023 21/01/2023 25/02/2023 (repli) 11/03/2023 (date de doublon CF doubles licences interdites) 25/03/2023</p>
<p><b><u>Phase 3 :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 4 dates - 3 tournois de 12 clubs</li> <li>- Descente de certaines équipes de SCF en CF</li> </ul>	<p>8 et 09/04/2023 (B et C) 29 et 30/04/2023 (A) 13 et 14/05/2023 27 et 28/05/2023</p>
<p><b><u>Journées finales à XV :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 tournois (Niveau A et B) de 12 clubs</li> </ul> <p><b><u>Journées finales Sevens :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 tournoi avec x équipes</li> </ul>	<p>10 et 11/06/2023  24 et 25/06/2023</p>

## **F. Challenge féminin M15 :**

Le challenge féminin pourra se jouer le samedi ou le mercredi. Chaque ligue devra organiser 3 mercredis sur la saison (afin d'intégrer les scolaires) mais en tenant compte des particularités locales.

## **4. M8, M10, M12**

---

### **A. Les plateaux départementaux**

Les premiers plateaux départementaux pourront être organisés dès la fin septembre à partir du moment où les affiliés et les clubs sont à jour des formalités administratives.

Tout au long de la saison plusieurs dates de plateaux départementaux sont proposées elles sont prioritaires sur l'organisation des dates clubs.

Si aucun plateau n'est organisé, les organisations de tournois de clubs pourront être autorisées - selon les demandes d'autorisation de tournoi dûment remplies et en concertation avec la commission EdR départementale.

Cependant, les dates autour de toutes les vacances scolaires et des mois de mai et juin étant prioritairement laissées libre à l'organisation des tournois club, il leur est donc conseillé d'utiliser ces périodes.

Il convient donc pour les départements d'animer son territoire, de coordonner les plateaux, les tournois clubs afin d'optimiser la pratique.

Toutes les informations sur les écoles de rugby sont à retrouver sur le site de la FFR : [ICI](#)



